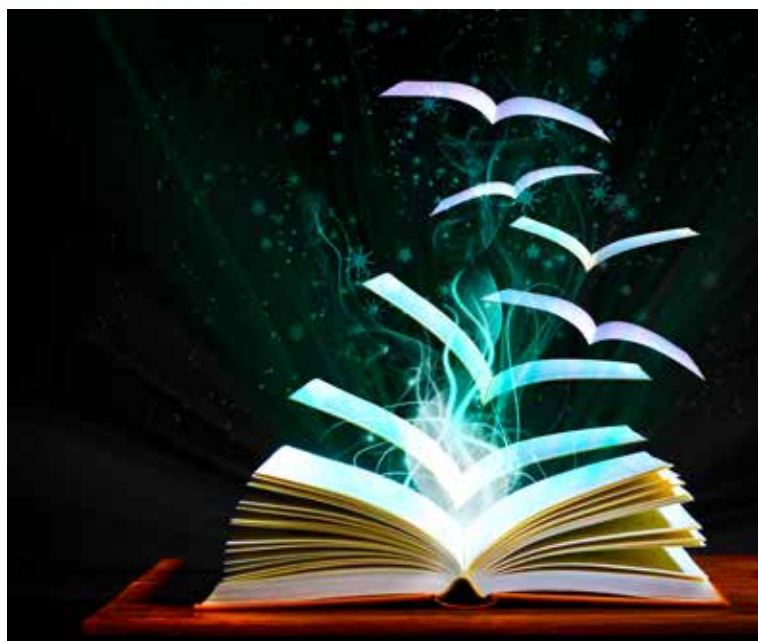


C'Cléry

LETTRE D'INFORMATION – N°3 – AVRIL 2017



LA COMMISSION CULTURE A ORGANISÉ LA 2^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS D'ÉCRITURE « LES MOTS EN LIBERTÉ »

Cette année, trois collèges ont participé au concours : le collège Jacques de Tristram avec des classes de 5^{ème} et 4^{ème}, le collège de la Providence à Olivet avec des classes de 4^{ème} et 3^{ème} et le collège Nelson Mandela à Saint-Ay avec une classe de 4^{ème}. Ce concours était également ouvert aux adultes avec une catégorie dédiée. Le thème proposé cette année par les professeurs de lettres du collège de Cléry-Saint-André et la commission était : « la Ville ».

Ce concours s'est inscrit dans un partenariat avec l'association « **Vivre et l'Ecrire** » d'Orléans qui organise le **Salon du livre écrit par les jeunes**, les **17, 18 et 19 mai 2017**. Les lauréats et tous les élèves qui ont participé au concours « Les Mots en Liberté » pourront présenter leur écrit au Salon.

Une soirée de remise des prix aux lauréats du concours est organisée le samedi 29 avril à 20h à l'Espace Loire. Elle sera animée par la Compagnie **Jeux de Vilains** avec le duo Aminü : Virginie Donnart chanteuse et musicienne sera sur scène avec sa guitare et son ukulélé, accompagnée de la violoncelliste Marion Save. Virginie aime à mettre des poèmes et textes en musique, le duo vous fera découvrir des

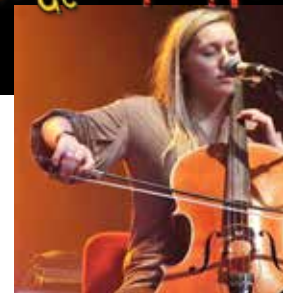
CULTURE

► **SAMEDI 29 AVRIL - 20H**

► **ESPACE LOIRE - ENTRÉE LIBRE & GRATUITE**

CONCOURS D'ÉCRITURE SOIRÉE DE REMISE DES PRIX

AVEC LA COMPAGNIE **Jeux de Vilains**



compositions sur le thème de la ville et elles interpréteront également des répertoires plus connus avec des textes tirés de poèmes comme Verlaine, Aragon... sur ce même thème, que le public connaîtra forcément et qu'il se plaira à chanter.

Avec le concours d'écriture « Les Mots en Liberté » les membres de la commission Culture marquent leur volonté de valoriser l'expression écrite et de faire voyager les mots au-delà du support papier, de les faire envoler vers les notes de musique, la diction théâtrale ou le simple vers poétique. Notre partenaire, la librairie Chantelivre à Orléans, soutient cette action culturelle et offrira son lot de prix. La Municipalité récompensera les textes primés d'un bon cadeau auprès de cette librairie.

Nous vous attendons nombreux à cette soirée pour porter l'écriture auprès de la jeunesse.

BUDGET COMMUNAL ASSURER LE SERVICE AU MEILLEUR COÛT DANS UN CONTEXTE FINANCIER CONTRAINT

LE 27 MARS DERNIER, LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LE BUDGET COMMUNAL POUR 2017. UN TEMPS FORT ANNUEL QUI DÉCIDE DES PRIORITÉS QUI SERONT MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'ANNÉE ET DES MOYENS DE LES FINANCER. AU TOTAL, LA COMMUNE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ DISPOSERA CETTE ANNÉE D'UN BUDGET DE 4,4 MILLIONS D'EUROS (2,6 M€ POUR LE FONCTIONNEMENT ET 1,8 M€ D'INVESTISSEMENTS).

Dans une commune en croissance et globalement plus jeune que la moyenne, les écoles et services périscolaires constituent toujours le premier poste d'intervention : 40 % des effectifs municipaux y travaillent et près de 810 000 euros sont consacrés chaque année à l'éducation et l'accueil des enfants de primaire et maternelle. De plus, 130 632 euros seront consacrés cette année à des investissements pour nos écoles : l'agrandissement de la cour de l'accueil périscolaire et l'acquisition d'un terrain permettant l'extension future groupe scolaire principalement.

Les écoles : principal service municipal
L'entretien de la voirie et des espaces publics est aussi un poste important.

384 000 euros sont dépensés chaque année pour l'entretien des espaces verts, de l'éclairage public, des rues et des chemins. En investissement, 150 023 euros de crédits ont été inscrits au budget pour poursuivre le renouvellement de notre éclairage public, rénover nos rues et améliorer l'entrée de ville en venant de Mareau-aux-Prés. La mairie prépare également le futur chantier de réfection de la rue du Maréchal Foch, programmé en 2018. En fonctionnement, 122 000 euros seront consacrés à la culture, dont principalement l'école de musique, 90 000 euros au financement de la crèche familiale et 72 000 euros à la sécurité (police et défense incendie). Enfin, la réhabilitation de la friche

1 420,19 € /an 
Coût d'un élève scolarisé dans une école maternelle (fournitures, locaux, ATSEM...)

42 131  **60%**  **4,92€ / jour**
repas servis à la cantine du coût pris en charge par la mairie d'économie pour les familles

39  **enfants accueillis / jour à la crèche familiale**

606  **86€ / par point lumineux pour l'électricité et la maintenance** **89%** **des lanternes changées depuis 2010 pour être plus écologique**
0,5M€ d'investissements en 10 ans

118  **autorisations d'urbanisme instruites et délivrées**

39 km  **de rues** **89 km** **de trottoirs, allées et sentiers** **12 hectares** **d'espaces verts, cours et parking**
À ENTREtenir

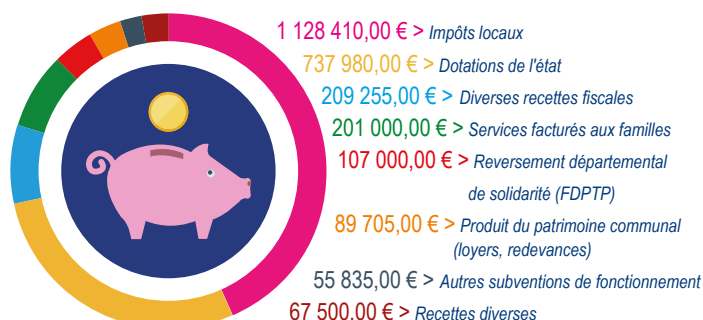
183h / semaine  **d'occupation des salles et équipements sportifs par les associations locales**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

SUR 100 € DE DÉPENSES COMMUNALES, NOUS UTILISONS :



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Sinclair Pharma acquise l'année passée sera un investissement majeur de 2017 : 295 000 euros seront nécessaires pour la reconversion du site qui doit accueillir les services techniques municipaux, dont les ateliers actuels ne sont plus aux normes, ainsi qu'une ou plusieurs entreprises. La commune bénéficie de plus de 180 000 euros de subventions de l'Etat et du département pour ce projet.

Une gestion maîtrisée

Sur les 2,6 M€ du budget de fonctionnement, 1,25 M€ seront consacrés à rémunérer la cinquantaine d'agents communaux. Les efforts réalisés par les services (renégociations de contrats, réorganisations...) permettent de maintenir l'objectif d'une stabilité des dépenses de fonctionnement, tout en garantissant plusieurs engagements : les dotations aux écoles et les subventions aux associations ont été intégralement reconduites, les activités « TAP » issues de la réforme des rythmes scolaires demeurent gratuites à Cléry pour les familles et la mairie contribue toujours majoritairement au coût de la cantine, le repas des aînés est reconduit quand d'autres communes l'ont supprimé ou rendu payant, et nous maintenons une vie culturelle animée tout au long de l'année. Les services nouveaux, tels la Police Municipale, ont été financés par le non remplacement d'agents quittant la collectivité.

Dotations d'état en chute libre

Ces efforts sont indispensables à la commune compte tenue la baisse des dotations de l'Etat. La DGF de la commune, principale dotation, a ainsi diminué de 30 % en 4 ans passant de 485 000 euros par an en 2013 à 342 000 euros cette année. Ceci représente une amputation de 6 % de notre budget annuel de fonctionnement. De plus, le Département du Loiret et la Région Centre subissant le même étranglement, ils diminuent eux aussi les subventions qu'ils nous versent. Outre qu'il réduit ses dotations aux collectivités, l'Etat impose de nouvelles obligations aux communes telles que la réforme des rythmes scolaires ou encore l'instruction des permis de construire qui était autrefois gratuite et que les communes paient désormais.

Fiscalité relevée

C'est pourquoi cette année, après 6 années de maintien des taux d'imposition, le conseil municipal a décidé d'une hausse de 6 % environ des taxes locales. Un choix de gestion affirmant la volonté de maintenir le niveau de service rendu aux Cléricois malgré le contexte financier contraint, et de garder une situation financière saine en reconstituant les marges de manœuvre pour continuer d'investir sans augmenter la dette communale.

OBJECTIF: "ZÉRO PHYTO" DANS LES COLLECTIVITÉS ET LES JARDINS PARTICULIERS

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES (AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS, GESTIONNAIRES D'INFRASTRUCTURES ET PARTICULIERS) DOIVENT SE MOBILISER POUR METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES SANS PESTICIDES.

Jugés longtemps indispensables, les pesticides sont désormais au centre des préoccupations environnementales. Tous les utilisateurs de pesticides (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'infrastructures et particuliers) doivent se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticides afin de préserver les ressources en eau, la biodiversité et la santé des personnes.

La loi Labbé de 2014 et la loi de transition énergétique de 2015 prévoient que les produits phytosanitaires (sauf les produits de bio-contrôle inscrits sur une liste) seront interdits :

► Dans les espaces publics à compter du 1er janvier 2017: interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour

l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, voiries.

► De vente, détention et utilisation pour les particuliers non professionnels (jardiniers amateurs) à compter du 1er janvier 2019. Les produits phytosanitaires ne seront plus en vente libre en magasin à compter du 1er janvier 2017.

La commune de Cléry s'engage dans cette démarche

La commune avait réduit l'usage de pesticides pour la gestion de ses espaces verts et voiries. En 2017, elle s'est engagée désormais dans une gestion différenciée de ces espaces, visant à concilier un bon entretien environnemental des espaces verts, avec les moyens humains et matériels disponibles et la préservation de la biodiversité.

La gestion différenciée consiste à adapter l'entretien de chaque espace vert selon ses caractéristiques et ses usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit.

Ne soyez donc pas étonnés de voir la commune se modifier : certains espaces vont verdifier puis s'enherber naturellement, d'autres seront moins fréquemment fauchés ou deviendront des espaces plus sauvages qu'à l'accoutumée, réservoirs de biodiversité. Il faudra s'habituer à revoir la nature et les « herbes folles » prendre possession d'espaces communaux dont elles avaient été chassées par les pesticides. C'est un paysage nouveau qui se prépare pour nos villes.



► Un petit conseil pour dompter les «nouveaux envahisseurs»

Une touffe d'herbe à votre porte, elle vous gêne ? Comment l'éliminer ?

Soyez acteur : un peu d'eau bouillante ou un coup de binette et le tour est joué!

► QUELQUES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE AU JARDIN

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes. C'est pourquoi il est interdit par arrêté préfectoral. En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal). Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent: compostage domestique, broyage et paillage, dépôt en déchèterie...

JARDINAGE, BRICOLAGE, TRAVAUX : LES HORAIRES AUTORISÉS

Avec l'arrivée des beaux jours, nous profitons plus de l'extérieur. Pour l'entretien du jardin, le bricolage et autres travaux, il est demandé aux particuliers de bien vouloir respecter les horaires définis par arrêté afin de garantir de bonnes relations de voisinage. Tout bruit gênant peut être sanctionné. Même avant 22 heures. De même, ne laissez pas les chiens seuls toute la journée, leurs aboiements peuvent être une source importante de nuisance. D'une manière générale, le bon sens de chacun fait la bonne entente de tous.

Du lundi au samedi

► 9h-12h / 15h-18h

Dimanche

► 10h - 12h

► DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 10h-11h50 / 14h-16h50
Mercredi, Vendredi, Samedi :
9h30-11h50 / 14h-16h50

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 9h30-11h50 / 13h30-17h50
Mercredi, Vendredi, Samedi :
9h00-11h50 / 13h30-17h50
Jeudi : 13h30-17h50 (période d'essai)

EN BREF

LA SIRÈNE RETENTIT DE NOUVEAU

À la demande de la Préfecture du Loiret, la sirène d'alerte à la population est remise en service depuis le mercredi 5 avril. Elle retentira désormais tous les 1^{er} mercredis de chaque mois et en cas de risques majeurs. Le document d'information de la population sur les risques majeurs sera également revu.

RÉUNION D'INFORMATION C3M

► 16 JUIN - 19H / Salle polyvalente de Mareau aux prés
Venez échanger autour des enjeux de la gestion de l'eau, des futurs travaux envisagés et du prix de l'eau.

ÉCOLES

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES SONT OUVERTES

La période des inscriptions à l'école est ouverte. En septembre ce sont les enfants nés en 2014 qui rejoindront pour la première fois l'école maternelle. Si votre enfant n'est pas encore inscrit, c'est le moment de le faire. À Cléry-Saint-André, les familles ont la chance de pouvoir choisir entre deux écoles, l'une publique, l'autre privée. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

► École maternelle publique des Bergerêts

Directrice : Yvette Laurent

4 sentier des murailles

Tél. 02 38 45 72 40

mail : ecm-clery-saint-andre@ac-orleans-tours.fr

► École privée Notre-Dame

Chef d'établissement : Frédéric Flaud

2, passage Chanoine Roger Cachon

Tél. 06 79 23 58 88

mail : ecole.notre-dame.clery@wanadoo.fr

DROIT D'EXPRESSION

TRIBUNE LIBRE PROPOSÉE AUX DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

AGISSONS ENSEMBLE POUR CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Le printemps arrive et avec lui les beaux jours. A l'aube de cette période agréable, il existe pourtant des raisons légitimes d'être préoccupé. Nous venons de vivre le mois de Mars le plus chaud depuis les premiers relevés de températures. Malgré cet ombrage, notre commune semble protégée par un micro-climat : les finances sont saines dans un contexte économique difficile pour les collectivités territoriales, les taux d'imposition appliqués demeurent inférieurs à ceux des communes comparables à la nôtre, les frais de fonctionnement sont maîtrisés et enfin des projets supportables financièrement et structurants pour la commune sont programmés : Aménagement de la rue Maréchal Foch faisant suite aux travaux de la Halle et au dévoiement de la départementale devant la basilique, aménagement de la place de Gaulle en parc au cœur de la ville confirmant notre volonté de pérenniser le poumon vert de Cléry et de redonner vie à l'entrée du bourg par une reconversion maîtrisée de la friche Sinclair.

VIVRE À CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Le groupe n'a pas transmis de message.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR CLÉRY

La majorité aurait-elle mis à sa sauce
la phrase de Charles De Gaulle
« Les Français sont des veaux » ?

L'état des lieux à mi-mandat : des rues rénovées, la construction de la halle, la réalisation de la piste cyclable, l'aménagement du centre bourg, l'agrandissement de la cour de la garderie... autant de réalisations positives pour Cléry. Mais c'est un miroir aux alouettes : pendant que Louis XIV émerveillait ses courtisans par sa magnificence, il aurait été malvenu de faire observer qu'il appauvissait la France en même temps.

Toute une stratégie d'ancien régime que l'équipe municipale fait sienne pour nous faire oublier l'augmentation de la cantine, l'augmentation de l'eau, l'augmentation de la taxe foncière, l'augmentation de la taxe d'habitation, l'augmentation de la taxe sur le foncier non bâti alors même qu'elle nous avait promis : « les impôts n'augmenteront pas ».

Elle a trahi la promesse faite aux électeurs. Elle navigue à vue, sans cap. Souhaitons qu'elle ne nous entraîne pas dans son naufrage!

INTERCOMMUNALITÉ



FESTIVAL LES ARTS DANS LA RUE

► **SAMEDI 1^{er} JUILLET** - Gratuit

MATIN

ÉCHASSIERS ET COMÉDIENS - KRIZO THÉÂTRE

- de 9h30 à 10h00 - bourg de Dry
- de 10h15 à 11h00 - bourg de Cléry-Saint-André
- de 11h15 à 12h00 - bourg de Mareau-aux-Prés

Des personnages masqués, un peu étranges, arrivent sur votre commune, chuchotent aux oreilles des fleurs, des plantes, des arbres et murmurent aux oreilles des humains. Venez à leur rencontre, peut-être vous offriront-ils une fleur, un bonbon, une graine ou un mot doux.

APRÈS-MIDI

DÉAMBULATION FESTIVE

► DÉPART À 14h30

- Parvis de la Basilique Notre-Dame de Cléry

Retrouvez comédiens, musiciens, artistes peintres et venez vous amuser avec eux, parés, pourquoi pas, de vos plus beaux déguisements ! Suivez-les jusqu'au Clos Noah, écrin de verdure au cœur de la commune, où de nombreuses animations artistiques vous attendent...

ANIMATIONS ARTISTIQUES

► À PARTIR DE 15h30

- Au Clos Noah (au fond de la cour de la mairie)

► OUVERTURE DES FESTIVITÉS PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

► JONGLERIE CHAMPÊTRE

- représentations 15h30 et 17h - 35 min. - Asso. Chant de balles

Vincent de Lavenère, jongleur d'une virtuosité déconcertante, vous propulsera dans son univers de constellations aux rythmes entraînants, poétiques et fantaisistes.



► LES MIZÉRABLES / Théâtre masqué - jeune public

- 16h - 60 min. - Kryzo théâtre

Le roman de Victor Hugo traité de manière totalement burlesque, truffé de gags et d'anachronismes en tout genre.

MAIS AUSSI...

- ATELIER MANGA / Hugors Tampia-mongo
- JEUX EN BOIS / ACB jeux
- ARTS PLASTIQUES / Artistes amateurs du Val d'Ardoux

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

CONCERT DE FIN D'ANNÉE DE L'E.M.M

► SAMEDI 1^{er} JUILLET

- Après-midi (Départ de la déambulation sur le parvis de la basilique)

INSCRIPTIONS & RÉINSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2017 / 2018

Pour découvrir, pratiquer ou se perfectionner, l'équipe pédagogique propose à tous (enfants à partir de 6 ans, adolescents et adultes), un enseignement de qualité et l'opportunité de participer à des projets musicaux variés tout au long de l'année scolaire.

Accueil à l'E.M.M.

131, rue du Maréchal Foch
Mercredi 21 juin > 10h - 12h
Jeudi 22 juin > 10h - 12h
Vendredi 23 juin > 15h - 20h
Samedi 24 juin > 10h - 12h / 14h - 16h

RENSEIGNEMENTS

musique@clery-saint-andre.com
Tél. 06 47 90 94 42 ou 02 38 45 70 93
(répondeur)



13 MAI ► RENDEZ-VOUS D'HISTOIRE AUTOUR DE LA BASILIQUE NOTRE-DAME

EXPOSITION

PHOTOS
DES TRAVAUX
DE LA BASILIQUE► Jusqu'au 16 août
Basilique Notre-Dame

Venez découvrir l'exposition des clichés de la restauration des vitraux, des vues dans la Basilique inaccessibles au public et des vues inédites à partir des hauteurs de la Basilique.



CONFÉRENCE

LOUIS XI

► 20^{h30}

Louis XI, ce souverain tenace, a façonné un royaume de France agrandi, soudé et apaisé et lancé les bases d'un état moderne. Travailleur obstiné il a su imposer la puissance publique en réformant l'administration, l'armée, la justice et les finances. Son autorité naturelle et son intelligence ont permis de remplir sa mission, celle de transformer notre France du Moyen Âge en un pays économiquement fort et respecté du reste de l'Europe. Un grand roi trop souvent méconnu.

D'une grande piété, il nourrissait une dévotion particulière à la vierge Marie. Après son vœu de Dieppe en 1442 il fit reconstruire l'église de Cléry. Victorieux à Montlhéry en 1465, il s'attacha au sanctuaire marial de Cléry et participa à son agrandissement et son embellissement. Il a souhaité être inhumé dans cette basilique. Son crâne ainsi que celui de Charlotte de Savoie, son épouse, se trouvent dans son tombeau.

L'identification des pièces osseuses du caveau royal a été l'occasion de nombreuses recherches mais à qui appartiennent réellement ces ossements ? Patrice Georges-Zimmermann, archéo-anthropologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRA) et membre de l'UMR a été mandaté par le Service régional de l'archéologie

du Centre pour cette analyse. En s'appuyant sur de nombreux documents souvent inédits, il propose une réponse scientifique en s'appuyant sur l'anthropologie moderne. Il viendra nous exposer les conclusions de ses recherches samedi 13 mai en la basilique de Cléry St André à 20 h 30.

Il abordera également la question de préparation des corps des «grands du royaume» à la fin du Moyen Âge.

Un débat passionnant pour les amoureux de la basilique et de l'histoire de France.

Les Amis de Cléry Saint André

LES SÉPULTURES PRESTIGIEUSES DE L'ÉGLISE
NOTRE-DAME DE CLÉRY SAINT ANDRÉ

CONFÉRENCE SUR LOUIS XI

PAR PATRICE GEORGES-ZIMMERMANN (INRA)

SAMEDI 13 MAI 2017 - 20H30
EN LA BASILIQUEORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION
LES AMIS DE CLÉRY ET LA PAROISSE

SÉANCE DE DEDICACES

LA CONFÉRENCE SERA SUIVIE D'UNE SÉANCE DE DEDICACES DE L'OUVRAGE
«SÉPULTURES PRESTIGIEUSES DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE CLÉRY-SAINTE-ANDRÉ (LOIRET)»

Quelques mots sur l'auteur...

Patrice GEORGES-ZIMMERMANN est archéo-anthropologue à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et membre de l'UMR 5608 du CNRS TRACES « Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés » (équipes Pôle Afrique et Terrae). À ce titre, ces recherches portent principalement sur les pratiques funéraires, en France comme à l'étranger.

Patrice GEORGES-ZIMMERMANN dirige la collection « Mourir à travers les siècles » aux Editions L'Harmattan.



STER GLAZ

Musique Bretonne en Région Centre Val de Loire



STER GLAZ lors du match CJF / BREST

L'ensemble STER GLAZ (musique Bretonne en Région Centre Val de Loire) a fêté sa première année d'existence au sein des associations cléricoises.

Lors du dernier Téléthon, les musiciens de STER GLAZ sont venus animer et proposer la vente de crêpes sur le parvis de la basilique.

Bombardes et cornemuses ont résonné également le 25 janvier au Palais des Sports d'Orléans à l'occasion du match des « panthères » de Fleury les Aubrais face aux handballeuses de Brest.

STER GLAZ animera également le marathon de Cheverny le dimanche 2 avril prochain et les répétitions

s'enchaîneront jusqu'au week-end du 14 juillet où le groupe participera aux deux jours des fêtes franco-écossaises d'Aubigny sur Nère (18)

► Pour tous renseignements : contact.sterglaz@gmail.com ou page [ster glaz sur Facebook](#)

HARMONIE

L'association HARMONIE se tient à votre disposition, pour vous accompagner vers une vie plus simple et plus douce. Elle peut vous accueillir, vous écouter, vous aider :

- Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.

- Dans la recherche du bien être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle...

- Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art thérapie, de l'EFT, de la Relaxation...

Gérard FAY, psycho-somato-thérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66.

N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive. La première séance diagnostic vous est offerte.

JUMELAGE CLÉRY / HAÏTI

Concert au profit de l'école de Baie de Henne en Haïti

Comme chaque année le jumelage Cléry/Haïti vous propose un concert de musique pour soutenir l'école de Baie de Henne. Notre aide permet de financer un repas par jour pour les 520 enfants de cette école primaire, de participer aux salaires des enseignants et à l'achat de matériel scolaire.

Ce pays et tout particulièrement cette région de Baie de Henne fait face à une pauvreté extrême à laquelle viennent s'ajouter les assauts du climat, sécheresse et désertification, ouragan dont le dernier Matthew a été particulièrement dévastateur.

► Le chœur mixte ANONYMUS sous la direction d'Anne-Cécile Chapuis donnera le dimanche 21 mai 2017 à 17 h en la basilique de Cléry Saint André un concert de musique sacrée du XVII^e siècle en première partie et de musique profane vénitienne en deuxième partie. Une mosaïque baroque et musicale de très grande qualité viendra nous enchanter. Venez nombreux profiter de ce concert donné gracieusement au profit des enfants de Baie de Henne.



Dimanche 21 mai 2017 à 17 heures
Basilique Notre Dame de Cléry Saint André

CONCERT organisé par l'Association Jumelage Cléry-Haïti

Ensemble Vocal ANONYMUS
Direction : Anne-Cécile CHAPUIS

Mosaïques baroques

Entrée libre
Dons au profit de l'école de
Baie de Henne en Haïti



AMAP TERRES D'ARDOUX

Encourager la diversité

Le 2 mars s'est tenue à Cléry-Saint-André la première Assemblée générale depuis la création de notre association. Une centaine de personnes étaient présentes dont deux tiers des consommateurs et 10 producteurs bio, qui tous se félicitaient des premiers pas de l'AMAP.

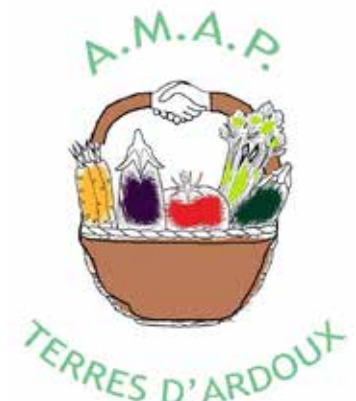
Les membres du collectif ont présenté le rapport moral, le rapport d'activité, et le rapport financier et proposé des perspectives d'avenir.

► Nous comptons 2 nouveaux producteurs : l'un de vin bio et l'autre de bière bio.

► Le collectif s'est enrichi de 4 nouvelles personnes, ce qui le porte à 11 membres.

► Des projets d'animations et de rencontres entre les consommateurs sont en réflexion.

Nous sommes heureux de constater l'intérêt porté par l'équipe municipale de Cléry-Saint-André pour les producteurs locaux dans son dernier bulletin. Nous avons d'ailleurs rencontré trois producteurs de notre commune pour présen-



ter notre projet. Nous pensons que toutes les bonnes initiatives s'ajoutent, qu'elles ne divisent pas.

Nos distributions ont lieu tous les vendredis de 18h à 19h30 sous la halle à côté de la basilique de Cléry ou à « l'Atelier d'Hélène » (fleuriste). Nous remercions la municipalité de mettre la halle à notre disposition dans le cadre d'une convention. Vous pouvez venir nous rencontrer lors de ces moments conviviaux.

Vous trouverez également toutes les informations et contacts utiles sur le site internet de l'AMAP : terresdardoux.fr

CRÉATION ACCUEIL

Vous accueillez toute l'année

Forte de ses 92 adhérents fin de l'année 2016, l'Association CREATION ACCUEIL a soufflé ses 25 bougies en musique lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier dernier. Assez tard en soirée, chacun a regagné ses pénates avec encore plein de refrains et chansons dans la tête ; ce fut de délicieux moments d'amitié et de partage autour d'un buffet magnifiquement garni comme le veut la tradition.

► Un petit rappel des activités proposées tout au long de l'année :

- L'atelier du mardi accueille toujours des personnes désireuses de s'initier à la broderie, à la mosaïque, au cartonnage et à la confection de petits objets de déco ; des idées nouvelles étant toujours les bienvenues. Ces petites réunions du mardi sont aussi l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager un petit thé ou café et quelques pâtisseries faites maison.
- Les cours d'Espagnol ont repris en octobre dernier.
- Les cours d'Anglais interrompus exceptionnellement reprendront en octobre prochain.
- Les cours d'informatique ont cessés, faute d'un nombre d'élèves suffisant.

Les prochains voyages dans les cartons sont :

Les Baléares en juin prochain, cette destination a séduit de nombreuses personnes, puisqu'une quarantaine d'entre elles y sont inscrites et ce voyage affiche complet à ce jour.

Le petit séjour de 4 jours en Bretagne fin septembre semble connaître le même succès, nous avons déjà de nombreuses inscriptions, mais il y a encore de la place, aussi n'hésitez pas à nous appeler.

Pour toutes les activités que l'association vous propose, vous pouvez contacter la Présidente : Madame Jacqueline CHAMPION au 02.38.45.70.70.

AASC - BOULES LYONNAISES

Concours

► Notre section organise son traditionnel Concours 32 doublettes Propagande le 21 Mai prochain sur nos terrains du mail.

Venez nombreux découvrir ce sport et encourager les équipes de toute la région centre et au-delà qui chaque année apprécient le cadre et notre accueil.

Une restauration avec traiteur est prévue sur place sous chapiteau. S'inscrire auprès de P. MOTHU avant le 8 mai si vous voulez vous joindre à nous.

La veille **le samedi 20 Mai après-midi** aura lieu un Concours Gentleman entre les présidents des autres sections de l'AASC, les représentants municipaux et nos licenciés.

Les éliminatoires pour les Championnats Départementaux, Régionaux et France approchent.

23 avril : Simple 3 et 4^{ème} division à Orléans

27 avril : Vétéran à Meung sur Loire

7 mai : Double 3 et 4^{ème} division à Cléry

18 juin : Quadrette 3 et 4^{ème} division à Orléans Qualification directe pour les Championnats de France

C'À CLÉRY QUE L'ON S'ASSOCIE...

AASC - SECTION VOL À VOILE RC

Une passion à partager !



Pour sa 17^{ème} année, l'Aéromodèle Club de Cléry St André organise : le 22 Avril un concours de Durée planeurs sur le terrain du Bréau. et les 13 et 14 Mai une rencontre de Grands Planeurs Radiocommandés sur le terrain de Meung avec la participation d'une quinzaine de clubs de la Région Centre. Un week end à ne pas manquer....

► Le 9 Septembre :

Participation au Forum des Associations.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site club.quomodo.com/acca/



SAPEURS POMPIERS

Portes ouvertes

Les Sapeurs pompiers de Cléry vous informent de leur prochain événement, nous faisons comme chaque année nos **portes ouvertes le Samedi 20 mai**, au Centre de secours de Cléry-Saint-André.

LES VOIX D'ART DOUX

Concert de Printemps

► Samedi 13 mai - 20h30 - Espace Loire

LES VOIX D'ART DOUX vous attendent nombreux pour son Concert de Printemps sur le thème du folklore slave avec des airs que vous avez tous fredonnés.

► Invité : le chœur DEBOCA EN-BOCA de Mareau aux Prés

Répétitions de la chorale tous les mardis 20h/21h30 salle de la musique - cour de la mairie de Cléry.

Renseignements :

N. HEMOND Tél 02 38 45 74 43



C'À CLÉRY QUE L'ON FAIT LA FÊTE...



ALORS, ON DANSE?

Cette année, la municipalité vous donne rendez-vous à l'Espace Loire pour un grand bal!

PROGRAMME

- | | |
|------------------------------------|---|
| ► JEUDI 13 JUILLET | ► VENDREDI 14 JUILLET |
| ► Espace Loire - 20h30 | ► Au stade Raymond Plotu |
| ► Buvette & restauration sur place | |
| ► GRAND BAL ANIMÉ PAR UN DJ | ► APÉRITIF RÉPUBLICAIN EN MUSIQUE AVEC L'HARMONIE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ |
| ► RETRAITE AU FLAMBEAU | ► CONCOURS DE PÉTANQUE |
| ► FEU D'ARTIFICE | |
| ► REPRISE DU BAL | |

Bientôt, vous pourrez retrouver tous les horaires précis sur www.clerly-saint-andre.com

FÊTE DE SAINT-ANDRÉ

Cette année, la Fête de Saint-André n'aura pas lieu.

Dans le contexte d'un agenda du mois de juin 2017 dense et contraint, notamment du fait des élections législatives, il n'a pas été possible de programmer dans des conditions favorables la Fête de Saint-André cette année.

► La prochaine édition qui réservera son lot de surprise se déroulera donc en 2018. Rendez-vous est donné.



► SAMEDI 2 SEPTEMBRE

► Bords de Loire à Meung-sur-Loire
LA LOIRE EN TRAIT D'UNION...

Au programme, concours d'élégance, sortie découverte en voiture, exposition de véhicules et soirée guinguette!



SANS OUBLIER...

► MAI

► DIMANCHE 7

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2ÈME TOUR

► LUNDI 8

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

► SAMEDI 13

CONCERT DE PRINTEMPS - LES VOIX D'ART DOUX - 20H30 - ESPACE LOIRE
CONFÉRENCE LOUIS XI - LES AMIS DE CLÉRY 20H30 - BASILIQUE

► JEUDI 18

DON DU SANG - 16H30 > 19H30 - ESPACE LOIRE

► VENDREDI 19

CHORALE DU COLLÈGE JACQUES DE TRISTAN - ESPACE LOIRE

► DIMANCHE 21

PRÉSENTATION ATELIER DANSE JAZZ - AASC GYM DANSE - 15H - ESPACE LOIRE

► JUIN

► VENDREDI 2

PRÉSENTATION ATELIER THÉÂTRE - AASC GYM DANSE - 20H - ESPACE LOIRE

► SAMEDI 10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET TOURNOI FESTIF - AASC BACKET - ESPACE LOIRE & GYMNASSE

► DIMANCHE 11

ELECTIONS LEGISLATIVES 1ER TOUR

► DIMANCHE 18

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940
ELECTIONS LEGISLATIVES 2ÈME TOUR

► JUILLET

► SAMEDI 1

FESTIVAL LES ARTS DANS LA RUE À PARTIR DE 14H30 - PARVIS DE LA BASILIQUE
CONCERT HARMONIE DE CLÉRY - 20H - ESPACE LOIRE

► JEUDI 13

FÊTE NATIONALE - BAL ET FEU D'ARTIFICE - 20H30 - ESPACE LOIRE

► VENDREDI 14

APÉRITIF RÉPUBLICAIN - CONCERT DE L'HARMONIE & TOURNOI DE PÉTANQUE - STADE

► DIMANCHE 23

7ÈME TRAVERSÉE D'ORLÉANS - CLUB DES ANCIENNES DE L'AUTOMOBILE
CLUB DU LOIRET

► MARDI 25

CLÉRY'ART - VERNISSAGE DE L'EXPOSITION - SALLE CHARLOTTE DE SAVOIE

► AOÛT

► JEUDI 3

DON DU SANG - 16H30>19H30 - ESPACE LOIRE

► DIMANCHE 13

REMISE DE PRIX CLÉRY'ART - 11H - SALLE CHARLOTTE DE SAVOIE